



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Service des communications

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Assurer l'autonomie des pêcheurs et la survie des collectivités

Processus de modernisation des pêches dans l'Est du Canada

Îles-de-la-Madeleine, le 9 mars 2012 – La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande à son tour au gouvernement fédéral de garantir le maintien de la politique de séparation des flottilles et celle du propriétaire exploitant. Dans un mémoire déposé dans le cadre des consultations sur l'avenir des pêches dans l'Est du Canada, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine appuie sans réserve la position exprimée par les associations de pêcheurs du Québec et des Maritimes sur la question des politiques du propriétaire exploitant et celle de la séparation des flottilles.

Ces deux politiques sont d'une extrême importance pour la sauvegarde de l'autonomie des pêcheurs et la survie des collectivités. Elles permettent de sauvegarder, ici aux Îles-de-la-Madeleine, les 400 entreprises de capture qui engendrent des retombées importantes, notamment en matière d'emploi. Elles empêchent aussi la concentration des entreprises dans les mains de quelques individus ou de quelques compagnies et favorisent une meilleure répartition de la richesse. Chacune des nos entreprises locales embauche deux, trois hommes de pont ou même plus, dans le cas de la flottille semi-hauturière.

« Vouloir moderniser les outils est une chose, estime le maire Joël Arseneau, mais vouloir chercher la rentabilité économique à outrance par une déréglementation risquant de conduire à une mutation sans issue pour l'avenir de nos collectivités en est une autre. »

Par ailleurs, la Municipalité déplore le fait que le document de consultation sur l'avenir de la pêche ne fasse pas état des enjeux liés aux changements proposés. Ce n'est pas seulement les pêcheurs qui écoperont, mais l'ensemble de notre communauté, si des changements structurels sont apportés sans égard aux impacts.

La Municipalité déplore que le ministère n'ait pas donné suite aux éléments contenus dans son propre Cadre stratégique de gestion des pêches sur la côte Atlantique du Canada, notamment en ce qui a trait à la mise en place d'un forum de politique. Un tel forum permettrait aux acteurs clés que sont les pêcheurs d'avoir une place prédominante dans la prise de décision, mais aussi aux instances de gouvernance locale de s'exprimer sur la vision d'avenir et les grandes orientations.

Enfin, dans son mémoire, la Municipalité se dit extrêmement préoccupée par les coupures de budget annoncées au sein du ministère des Pêches et des Océans, au sein de son service des sciences de l'Institut Maurice Lamontagne et aussi au bureau local du ministère à Cap-aux-Meules. Comment en effet expliquer que le seul et unique poste de biologiste au bureau des Îles ait été coupé dans un territoire insulaire dont l'économie dépend de la pêche? Également, la Municipalité craint que le départ annoncé du directeur du bureau local vers Ottawa soit l'occasion pour le ministère de sabrer à nouveau en ne comblant pas le poste.

– 30 –

Source : Elena Haratsaris, coordonnatrice des communications
eharatsaris@muniles.ca
418 986-3100, poste 328